

VENTE AUX PARTICULIERS



SEQENS, LE LOGEMENT **AVEC VOUS**

Seqens inscrit la vente aux occupants au cœur de son plan stratégique de patrimoine. Seqens offre aux locataires la possibilité d'accéder à la propriété, avec des conditions adaptées à leurs capacités financières, tout en les accompagnant dans leurs parcours résidentiels au travers notamment de dispositifs de sécurisation.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Des prix préférentiels pour les locataires :

Seqens applique une décote et des conditions d'achat privilégiées aux locataires qui souhaitent acquérir leur logement ou un logement vacant du patrimoine en vente.

Des prêts avantageux :

Seqens peut accompagner les futurs acquéreurs dans leurs démarches bancaires et dans leurs recherches de financements adaptés, par l'intermédiaire de Projimmo, Conseil en financement du groupe Action Logement.

Sécurisation de l'acquéreur :

- Une garantie de relogement pour les ex-locataires Seqens en cas de perte d'emploi, d'invalidité, de divorce, de décès, dans les 5 ans suivant le transfert de propriété du logement,
- Une garantie de rachat du logement avec décote en cas de difficultés majeures (décès, perte d'emploi, invalidité, divorce, mutation professionnelle) pendant les cinq ans suivant la signature de l'acte authentique,
- Pas de travaux lourds à prévoir dans les 5 ans suivant la décision de mise en vente.



Issyndic, syndic de copropriété :

Seqens garantit aux copropriétaires et locataires de bénéficier de la même qualité de service délivrée sur l'ensemble du parc par l'intermédiaire de notre service de Syndic interne.



Retrouvez tous les logements en vente sur www.seqens.fr

 SEQENSofficiel  Seqens